

SERVICE DES

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME & APPARENTÉS

MODULE 20 HEURES

Prestation indirecte pour les classes de
1 à 11H accueillant des élèves avec TSA

**1 NAISSANCE
SUR 100
CONCERNÉE**



© Taylor Flowe

DEMANDE

COMMENT ACCÉDER À LA PRESTATION M20 ?

Une demande peut être initiée par les enseignants, enseignants spécialisés, assistants à l'intégration, ou autres **intervenants du milieu scolaire qui accueillent un élève avec TSA** via la direction de l'établissement scolaire.

- Compléter le formulaire « Demande de Module 20 heures » disponible sur le site de l'Etat de Vaud (VD.CH).
- Faire compléter et signer la demande par les parents.
- Transmettre le formulaire, **ainsi que les documents annexes**, à l'adresse mail tsa.m20@chuv.ch en mettant en copie le référent MR de votre région.

POUR QUI ?

Cette prestation indirecte s'adresse aux enseignants, enseignants spécialisés, assistants à l'intégration, ou autres **intervenants du milieu scolaire qui accueillent un élève avec TSA**.



CE QUE LE MODULE NE FAIT PAS

- Arbitrer toute décision au sujet d'un élève : orientation, taux de présence et type de mesures à l'école, etc.
- Assurer la communication avec la famille. Cette responsabilité reste dans les mains de l'enseignant et de la direction de l'établissement.
- Mettre en place des suivis thérapeutiques pour l'enfant (psychomotricité, logopédie, ergothérapie, etc).

OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

Une mission liée à une politique inclusive

Ce programme flexible propose une **intervention d'environ 20 heures** dont les objectifs sont :

Informier l'équipe pédagogique, ainsi que les personnes ressources de l'établissement, du fonctionnement et des besoins d'un élève avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Élaborer et **proposer des stratégies et des outils pédagogiques adaptés** aux besoins spécifiques de l'élève avec TSA, dans le respect des recommandations internationales.



ÉTAPES DE L'INTERVENTION

Une prestation en plusieurs étapes

- Recherche de **compréhension des besoins** de l'équipe et de l'élève : observations en classe, entretiens avec l'équipe. Au besoin, prise d'informations auprès des parents et thérapeutes (soumise à autorisation des parents).
- Élaboration par l'intervenant M20 d'**outils pédagogiques et de propositions d'aménagements**.
- Présentation de **ressources théoriques** pour comprendre l'autisme.
- Transmission des **pistes** à l'équipe et aide à la mise en place en classe.
- Organisation d'une **séance de sensibilisation à l'autisme** pour permettre aux équipes de comprendre l'utilité des pistes proposées. Elle peut être ouverte à d'autres professionnels de l'établissement si intérêt.
- Si besoin, organisation d'une séance d'**information à la classe**, en accord avec les parents, pour permettre aux pairs de comprendre la neurodiversité. Les parents, les enseignants, l'élève avec TSA, peuvent être associés à la préparation de la séance.
- L'équipe pédagogique met en application les outils proposés, puis reprend contact avec l'intervenante M20 afin d'**évaluer l'évolution de la situation**.
- Proposition d'une **régulation des pistes** si nécessaire.
- **Rapport d'intervention** à la fin de la prestation.



ÉQUIPE M20

Allières - 5e étage
Beaumont 23
1011 Lausanne

CONTACT INFO

Par mail :
tsa.m20@chuv.ch

